



Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 08 décembre 2021

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

1. **Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 10 et 17 novembre 2021**
2. **Avis quant à la recevabilité de 23 nouvelles demandes de pétition publique**
3. **Suivi des pétitions en cours d'instruction (comprenant la validation des pétitions ayant atteint ou dépassé le seuil des 4.500 signatures)**
4. **Divers**

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Mme Simone Asselborn-Bintz, M. André Bauler, M. Frank Colabianchi, M. Mars Di Bartolomeo, M. Emile Eicher, M. Paul Galles, Mme Chantal Gary, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Hansen, M. Fernand Kartheiser, Mme Octavie Modert, Mme Lydia Mutsch

M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

*

Présidence : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Présidente de la Commission

*

1. **Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 10 et 17 novembre 2021**

Madame la Présidente soumet le projet de procès-verbal du 17 novembre 2021 à l'approbation des membres de la commission. Ceux-ci approuvent ledit projet. L'examen du projet de procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2021 est reporté à la prochaine réunion.

2. Avis quant à la recevabilité de 23 nouvelles demandes de pétition publique

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

*Demande de pétition publique **2108** - Manque de carte d'identité luxembourgeoise pour les résidents européens à Luxembourg ne détenant pas la citoyenneté luxembourgeoise*

Dépôt: le 15.11.2021 à 15:38

Pétitionnaire: Colette Bugeja

*Demande de pétition publique **2109** - Participation de l'Etat aux frais vétérinaires pour tous les animaux de compagnie et non*

Dépôt: le 15.11.2021 à 18:17

Pétitionnaire: Maurizio Schena

*Demande de pétition publique **2110** - Einführung der Wahrnehmungspflicht beider Elternteile mit dem geteilten Sorgerecht und dem geteilten Erziehungsrecht des Kindes für 25 Jahre, unabhängig von Alimentenzahlungen, zum Wohle des Kindes ohne dass ein Elternteil sich der Verantwortung entziehen kann.*

Dépôt: le 15.11.2021 à 19:00

Pétitionnaire: Maria Tzanidakis

*Demande de pétition publique **2111** - Télétravail. / Obliger les sociétés d'intégrer deux jours par semaine.*

Dépôt: le 16.11.2021 à 19:47

Pétitionnaire: Massimo Regno

*Demande de pétition publique **2112** - Interdire les publicités dans les boîtes aux lettres*

Dépôt: le 17.11.2021 à 15:51

Pétitionnaire: Léo Benkel

*Demande de pétition publique **2114** - Booster oder zousätzlech Impfungen fir Leit ab 70 Joer sollen bei sech doheem gemaach gin. Domat müssen d'Leit sech net méi hin an hier déplacéieren.*

Dépôt: le 18.11.2021 à 19:53

Pétitionnaire: Alain Gales

*Demande de pétition publique **2121** - Frisches Essen für unsere Jüngsten*

Dépôt: le 19.11.2021 à 15:20

Pétitionnaire: Isabel Homa

*Demande de pétition publique **2122** - ADAPTO - fir eng besser Organisatioun am Sënn vu Leit mat enger Behënnerung / ADAPTO - für eine bessere Organisation im Sinne der Personen mit einer Behinderung / ADAPTO - pour une meilleure organisation en faveur des personnes avec un handicap*

Dépôt: le 23.11.2021 à 11:54

Pétitionnaire: Pierrot Joseph Léon Feltgen

*Demande de pétition publique **2124** - Sauver des vies animales sur les autoroutes*

Dépôt: le 27.11.2021 à 19:22

Pétitionnaire: Antoine Pieri

*Demande de pétition publique **2134** - Pour l'interdiction de fumer aux arrêts de bus et sur les quais de train*

Dépôt: le 02.12.2021 à 17:31

Pétitionnaire: Abner Andrey Martinez Zamudio

*Demande de pétition publique **2088** - Veloschaufferen solle Steiere bezuelen, wann se öffentlech Stroosse benotzen / Les chauffeurs de vélos doivent payer une vignette s'ils profitent des voies publiques*

Dépôt: le 28.10.2021 à 22:44

Pétitionnaire: Sandra Muller

*Demande de pétition publique **2087** - Sclariséieren zu Lëtzebuerg vu Lëtzebuerger Kanner wou am Ausland wunnen*

Dépôt: le 28.10.2021 à 11:04

Pétitionnaire: François Lok

AVIS NEGATIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

*Demande de pétition publique **2117** - Fir de gesonde Mënscheverstand, fir e séchert Lëtzebuerg*

Dépôt: le 19.11.2021 à 15:36

Pétitionnaire: André Flammang

Motivation :

La demande de pétition publique 2117 est refusée en raison de son caractère discriminatoire et de ses formulations intolérables.

*Demande de pétition publique **2118** - Alternative für Erlangung eines Genesenzertifikats*

Dépôt: le 20.11.2021 à 19:52

Pétitionnaire: Christian Gerald Santos Miltgen

Motivation :

Pétition similaire à la pétition publique 1924 – *Délivrance d'un certificat d'immunité au-delà de 6 mois après l'infection, pour les personnes présentant des anticorps au Covid19*, déposée le 02.07.2021. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

*Demande de pétition publique **2119** - Keng Hausaufgaben méi doheem*

Dépôt: le 21.11.2021 à 22:00

Pétitionnaire: Nadine Offermann

Motivation :

Pétition similaire à la pétition publique 2080 – *Keng Hausaufgaben méi an der Primärschoul*, déposée le 25.10.2021. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui

dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Demande de pétition publique 2123 - Non au vaccin des enfants de 5-11 ans

Dépôt: le 25.11.2021 à 21:50

Pétitionnaire: Roberta Puddu

Motivation :

Pétition jugée similaire à la pétition publique 1916 – *Stop aux vaccins de type thérapie génétique (COVID-19) à nos enfants*, déposée le 26.06.2021. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Demande de pétition publique 2128 - Interdire aux enfants de moins de 12 ans à se faire vacciner contre la COVID-19

Dépôt: le 30.11.2021 à 08:40

Pétitionnaire: Catarina Coimbra

Motivation :

Pétition jugée similaire à la pétition publique 1916 – *Stop aux vaccins de type thérapie génétique (COVID-19) à nos enfants*, déposée le 26.06.2021. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction. De plus, la pétition 2128 contient des affirmations erronées.

En suspens

Demande de pétition publique 2113 - Pétition contre la mise en quarantaine de nos enfants qui ne peuvent plus exercer leurs activités sportives dues à un contact COVID-19.

Dépôt: le 17.11.2021 à 18:52

Pétitionnaire: Christian Mais

Motivation :

Le secrétaire de la commission est prié de s'enquérir auprès du ministère de l'Éducation nationale au sujet du régime de mise en quarantaine des écoliers.

En vue de l'examen de la présente demande de pétition, le pétitionnaire est déjà prié de modifier la formulation de sa pétition : en effet, les pétitions publiques doivent refléter un intérêt général et non pas un intérêt personnel. Partant, il faut que le pétitionnaire reformule le texte en remplaçant la description de son cas personnel par des formulations plus générales.

Demande de pétition publique 2115 - Tout employeur qui impose le Covid Check généralisé 3 G à ses employés, doit également fournir à l'ensemble de ses employés (vaccinés et non-vaccinés) la possibilité de faire des tests gratuits certifiés dans un espace réservé à cette occasion avant de débiter leur travail et de rentrer dans la zone de Covid Check.

Dépôt: le 18.11.2021 à 23:12
Pétitionnaire: Fabienne Di Marco

Motivation :

Les membres de la commission ont constaté que la demande sous examen présente un cas assez particulier. En effet, au moment du dépôt de la demande, les employeurs avaient, et ont encore au moment de la réunion du 8 décembre 2021, la faculté d'exiger le 3G de la part de leurs salariés. Or, depuis lors, une obligation légale impose aux employeurs d'appliquer le 3G dans leurs entreprises, et ce à partir du 15 janvier 2022. Si la commission devait accepter lors de sa réunion du 8 décembre 2021 la demande sous examen, celle-ci deviendrait factuellement fautive dès le 15 janvier 2022, moment où la période de signature de la pétition serait encore en cours.

La commission présente deux possibilités au pétitionnaire :

- 1) Soit, le pétitionnaire maintient son texte actuel de la pétition, auquel cas il est prié de bien vouloir le signaler au secrétariat de la commission
- 2) Soit, le pétitionnaire veut tenir compte des évolutions qui sont en train de se faire, auquel cas il devra reformuler son texte en précisant que « la loi impose le 3G dans les entreprises » (et non l'employeur, qui n'aura désormais plus cette faculté).

Le pétitionnaire décide par la suite de retirer sa pétition (son courriel du 08 12 2021).

*Demande de pétition publique **2130** - Petitioun géint d'2 G Reegelen am „Fräiheitssektor“, Diskrimination vun enger klenger Minoritéit stoppen!*

Dépôt: le 01.12.2021 à 00:47
Pétitionnaire: Mandy Huberty

Motivation :

Les membres de la commission demandent tout d'abord à la pétitionnaire si son intention est en effet de parler d'un « Fräiheitssektor » ou si elle vise plutôt un « Fräizäitsektor ». Le secrétaire de la commission est chargé de s'en enquérir auprès de la pétitionnaire. Par ailleurs, la commission ne comprend pas dans quelle mesure les droits de l'Homme seraient bafoués et elle se demande en quoi des citoyens seraient exploités.

A reformuler

*Demande de pétition publique **2116** - Covid / Prime de risque*

Dépôt: le 19.11.2021 à 14:17
Pétitionnaire: Georges Leuck

Motivation :

Le pétitionnaire est prié de préciser davantage l'intitulé de la pétition, afin d'y donner une indication sur l'objet poursuivi. Par ailleurs, la commission prie le pétitionnaire d'étoffer la motivation de sa pétition.

*Demande de pétition publique **2127** - Direkten Stop vun 2G ob der Aarbeschtsplätz. De Covid Schnelltest soll weiderhin 48h gültig sin.*

Dépôt: le 30.11.2021 à 08:23
Pétitionnaire: Ben Gales

Motivation :

Le pétitionnaire est prié de corriger une erreur survenue dans l'intitulé. Les entreprises appliquent, le cas échéant, le 3G et non pas le 2G, ce dernier étant prévu pour les lieux de loisirs. Par ailleurs, le pétitionnaire est prié d'étoffer la motivation de sa pétition, afin qu'il apparaisse que sa démarche présente un intérêt général.

*Demande de pétition publique **2129** - Überarbeitung, Änderung und Anpassung des Sexualstrafrechts in Luxemburg*

Dépôt: le 30.11.2021 à 18:28

Pétitionnaire: Diane Schaefers

Motivation :

Une pétition publique doit refléter un intérêt général et non pas un intérêt personnel. En conséquence, il convient d'éviter des formulations telles que „Wir würden uns wünschen...“, „ unserer Meinung nach...“. La pétitionnaire est dès lors priée, soit, de les supprimer, soit de les remplacer par des formulations plus générales.

*Demande de pétition publique **2132** - Net méi zefridden mam Staatsminister.*

Dépôt: le 01.12.2021 à 22:23

Pétitionnaire: Nora Funck

Motivation :

Les membres de la commission prient la pétitionnaire de clarifier l'objet de sa pétition qui, dans sa forme initiale, est assez incompréhensible.

*Demande de pétition publique **2133** - Halte aux travaux routiers en même temps sur toutes les routes*

Dépôt: le 02.12.2021 à 13:33

Pétitionnaire: Éric Arjona

Motivation :

La commission pense que la problématique évoquée par le pétitionnaire n'est pas donnée si des travaux ont lieu en même temps par exemple à Troisvierges et à Esch-sur-Alzette. Par contre, le problème est très réel lorsqu'il y a des travaux qui ont lieu en même temps aux points cruciaux du réseau routier. Dès lors, le pétitionnaire est prié de préciser son texte en tenant compte de cette considération.

Pour mémoire :

PETITION PUBLIQUE 2099 (retirée sur demande du pétitionnaire suivant son courriel du 19 11 2021, à la suite des décisions prises par le Conseil de Gouvernement en sa séance du 18 11 2021)

Échange de vues

Concernant la demande de pétition publique **2113** - *Pétition contre la mise en quarantaine de nos enfants qui ne peuvent plus exercer leurs activités sportives dues à un contact COVID-19*, Madame la Présidente signale d'emblée que son auteur a présenté un cas personnel et devra pour le moins reformuler le texte de sa pétition. Quant au fond, l'oratrice pense qu'un enfant vacciné ne saura faire l'objet d'une mise en quarantaine. L'oratrice signale aussi que le cas visé par le pétitionnaire, à savoir celui d'un enfant de 7 ans, implique que l'enfant n'est pas vacciné, ce qui expliquerait sa mise en quarantaine.

Monsieur le Député Marc Hansen suppose également que le cas de l'enfant visé par le pétitionnaire est celui d'un enfant non-vacciné puisqu'il a moins de 12 ans. L'orateur rappelle que les adultes vaccinés ayant eu un contact avec une personne infectée au Covid-19 ne doivent pas se mettre en quarantaine. Telle sera probablement la situation qui pourra s'appliquer aux enfants, une fois qu'ils seront vaccinés, estime l'orateur.

Madame la Présidente pense que le pétitionnaire devrait davantage préciser que le cas visé est celui d'un enfant non-vacciné, le texte initial étant équivoque sur ce point car il laisse supposer qu'il s'agisse d'un enfant vacciné.

Monsieur le Député Mars Di Barolomeo propose que le secrétaire de la commission s'informe auprès du ministère de l'Éducation nationale sur le régime de mise en quarantaine des écoliers. Il s'agit à son entendement de démêler les descriptions du pétitionnaire qui sont en partie contradictoires et difficilement compréhensibles.

Quant à la demande de pétition publique **2130** - *Petitioun géint d'2 G Reegelen am „Fräiheetssekteur“, Diskrimination vun enger klënger Minoritéit stoppen!*, Madame la Députée Simone Asselborn-Bintz fait remarquer que l'auteure évoque un « Fräiheetssekteur » alors qu'il conviendrait de parler d'un « Fräizäitsekteur ». L'oratrice est rejointe dans son constat par Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo, qui demande que l'intitulé de la pétition soit reformulé. Monsieur le Député Marc Hansen est irrité du fait que la pétitionnaire invoque les droits de l'Homme et prétend que ceux-ci seraient bafoués par le gouvernement. Monsieur le Député Gusty Graas donne à considérer que le terme « Fräiheetssekteur » est mis entre guillemets, ce qui laisse entendre que l'auteure de la pétition a fait un choix délibéré en utilisant ce terme au lieu de se référer à un « Fräizäitsekteur ». L'orateur suggère de s'en enquérir auprès de la pétitionnaire. Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf estime que la pétitionnaire a en effet voulu parler d'un « Fräiheetssekteur ». Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo demande ce que la pétitionnaire entend si elle parle de l'exploitation des gens. Monsieur le Député Gusty Graas estime qu'il s'agit de l'interprétation propre à la pétitionnaire.

3. **Suivi des pétitions en cours d'instruction (comprenant la validation des pétitions ayant atteint ou dépassé le seuil des 4.500 signatures)**

VALIDATION DES SIGNATURES RÉCOLTÉES PAR LES PÉTITIONS PUBLIQUES 1950, 2011 ET 1916

1) VALIDATION DES SIGNATURES RÉCOLTÉES PAR LA PÉTITION PUBLIQUE 1950

APRÈS VÉRIFICATION

Pétition publique 1950 - Pétition contre la vaccination obligatoire COVID19 pour les citoyens

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES :	11686
(APRÈS la suppression de 638 doublons)	
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER :	0
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :	11686
NOMRE TOTAL DE SIGNATURES NON VALIDES :	230 = 1,97 %
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES :	11456

2) VALIDATION DES SIGNATURES RÉCOLTÉES PAR LA PÉTITION PUBLIQUE 2011

APRÈS VÉRIFICATION

Pétition publique 2011 - Tests PCR gratuits aux résidents

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES : (APRÈS la suppression de 567 doublons)	5346
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER :	0
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :	5346
NOMRE TOTAL DE SIGNATURES NON VALIDES :	139 = 2,6 %
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES :	5207

3) VALIDATION DES SIGNATURES RÉCOLTÉES PAR LA PÉTITION PUBLIQUE 1916

APRÈS VÉRIFICATION

Pétition publique 1916 - Stop aux Vaccins de type thérapie génétique (COVID-19) à nos Enfants

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES : (APRÈS la suppression de 780 doublons)	4.900
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER :	0
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :	4.900
NOMRE TOTAL DE SIGNATURES NON VALIDES :	226 = 4,6%
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES :	4.674

La validation formelle des signatures des pétitions publiques 1950, 2011 et 1916 ci-devant a lieu à la suite de la présente réunion, par la voie d'une lettre circulaire du 8 décembre 2021.

Dans le contexte de l'examen des signatures des pétitions publiques ayant dépassées le seuil de 4.500 signatures, Madame la Présidente propose aux membres de la commission de regrouper les débats publics y afférents, pour autant que les pétitionnaires concernés marquent leur accord.

L'oratrice propose les regroupements suivants :

Regroupement des pétitions 1950 et 1916 :

Pétition publique 1950 - Pétition contre la vaccination obligatoire COVID19 pour les citoyens

Pétition publique 1916 - Stop aux Vaccins de type thérapie génétique (COVID-19) à nos Enfants

Regroupement des pétitions 2043 et 2044 :

Pétition publique 2043 – Pour un référendum pour l'interdiction du pass sanitaire (Covid Check ou équivalent) au Luxembourg
Pétition publique 2044 – Pétition contre l'obligation de présenter le Covid-Check dans les institutions publiques (hôpitaux/écoles) et les entreprises privées

Regroupement des pétitions 2011 et 2078 :

Pétition publique 2011 – Tests PCR gratuits aux résidents

Pétition publique 2078 – Egalisation des mesures Covid-Check à l'ensemble de la population

Madame la Présidente souligne que les sujets traités par les pétitions à regrouper se rapprochent. La manière de procéder par des regroupements permettra entre autres d'évacuer les débats publics sans perte de temps indue.

Madame la Présidente constate par ailleurs qu'il lui est impossible de prévoir encore la tenue d'un débat public avant le 2 janvier 2022.

Monsieur le Député Paul Galles souligne que chaque pétition mérite d'avoir son débat public dès lors qu'elle a rassemblé les 4.500 signatures nécessaires. L'orateur signale encore que la proposition faite par Madame la Présidente lui semble faisable pour autant que les pétitionnaires concernés soient d'accord pour procéder de la sorte.

Madame la Présidente souligne que chaque pétitionnaire obtient son débat, même en cas d'un regroupement, parce que, à l'instar du débat sur le droit de fumer sur les terrasses ou non, les échanges de vues respectifs se suivent. Ce sont les conclusions qui sont rassemblées à la fin de l'écoute des représentants de deux pétitions.

Monsieur le Député Marc Hansen salue que chaque pétitionnaire obtienne ainsi son débat public, même dans le cas d'un regroupement. Monsieur le Député pense par ailleurs qu'il convient de travailler efficacement et il souhaite que désormais l'on procède d'une manière générale au regroupement des débats publics ayant un sujet analogue et concernant les mêmes membres du gouvernement et les mêmes commissions parlementaires. Tel est surtout le cas en ce qui concerne les dossiers de santé.

Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo soutient la suggestion de Madame la Présidente. Il précise qu'il faudra veiller à ne pas demander au pétitionnaire s'il est d'accord ou non avec la démarche d'un regroupement, mais qu'il convient plutôt de décider en tant que Commission des Pétitions de regrouper tel et tel débat. L'orateur constate à ce propos que le droit à un débat est maintenu en cas de regroupement tel qu'envisagé par la proposition de Madame la Présidente.

EXAMEN DE 5 DEMANDES DE PÉTITION ORDINAIRE

*Demande de pétition **ordinaire 2120** - Réintégration des jeunes dans le sport suite à une pause de longue durée*

Dépôt: le 20.11.2021 à 13:23

Pétitionnaire: Etienne Bayenet

La commission accepte la présente demande de pétition ordinaire et décide de demander une prise de position de la part du Ministre des Sports.

*Demande de pétition **ordinaire 2125** - Pour la sécurité des enfants du Kannercampus de Belval*

Dépôt: le 26.11.2021 à 21:00

Pétitionnaire: Eric et Cécile Donyo

Suite aux précisions apportées par Madame la Députée Simone Asselborn-Bintz et confirmées par Madame la Députée Lydia Mutsch, la commission décide de communiquer la présente pétition à l'administration de la commune de Sanem, sur le

territoire de laquelle se situe le campus visé par les pétitionnaires.

Demande de pétition ordinaire 2126 - Gesondheets Lëtzebuerger am Ausland

Dépôt: le 27.11.2021 à 21:42

Pétitionnaire: Romain Walch

La commission accepte la présente demande de pétition ordinaire et décide de demander une prise de position de la part de Madame la Ministre de la Santé.

Demande de pétition ordinaire 2131 - Evolution des prix des carburants au Luxembourg

Dépôt: le 30.11.2021 à 16:58

Pétitionnaire: Olivier Gasche

La commission accepte la présente demande de pétition ordinaire et décide de demander une prise de position de la part de Monsieur le Ministre de l'Économie.

Demande de pétition ordinaire 2141 - Erneuerbare Energien

Dépôt: lettre du 15.11.2021 (par courrier postal)

Pétitionnaire: Adrien Schrobiltgen

La présente pétition n'est pas examinée. L'examen de la pétition ordinaire 2141 aura lieu lors de la réunion du 14 décembre 2021 de la Commission des Pétitions.

VALIDATIONS DE SIGNATURES (SEUIL DES 4.500 SIGNATURES NON ATTEINT)

La validation des signatures visées sous la présente rubrique aura lieu lors de la réunion du 14 décembre 2021 de la Commission des Pétitions.

Pétition publique 1977 - Pour que l'endométriose soit reconnue comme une maladie handicapante et une affection à longue durée

Signatures : 3468

Doublons : 53

Pétition publique 1980 - Fräiheet fir d'Covid-19 Geimpfter an dovun geheelte Leit

Signatures : 362

Doublons : 5

Pétition publique 1981 - Keng Theoriescoursen an keen Theoriesexamen méi wann een schon een Führerschäin huet wou een den Theoriesexamen maachen an packen misst! / Plus de cours théoriques et plus d'examens théoriques si on a déjà un permis de conduire où on a passé et réussi l'examen théorique !

Signatures : 74

Doublons : 2

Pétition publique 1982 - Een Recht fir Kanner op eng Plaz am Foyer Scolaire/Maison Relais

Signatures : 667

Doublons : 11

Pétition publique 1983 - Revalorisation du taux horaire au travail dès 10 ans d'ancienneté / (pour le salaire minimum non qualifié sans diplôme reconnu) / Tous métiers confondus au Luxembourg.

Signatures : 1101

Doublons : 16

Pétition publique 1984 - Diminuer le nombre d'années pour obtenir la nationalité luxembourgeoise automatiquement, au lieu de 20 ans juste 10 ans pour les résidents, accompagnée d'une participation de formation de la langue luxembourgeoise
Signatures : 249
Doublons : 6

Pétition publique 1988 - Droit à l'adoption en tant que célibataire
Signatures : 263
Doublons : 0

Pétition publique 1990 - Contre la marginalisation par la digitalisation - Gegen Ausgrenzung durch Digitalisierung
Signatures : 61
Doublons : 1

Pétition publique 1991 - Pour une interdiction de l'utilisation d'eau potable coulant continuellement pour refroidir les centres informatiques (datacenter). / Für ein Verbot der Nutzung von fließendem Trinkwasser zur Kühlung von Datenzentren.
Signatures : 140
Doublons : 3

Pétition publique 1992 - Sortons les poules des cages !!! Interdiction de la vente des oeufs de categorie 2 et de categorie 3 / Ban the sale of eggs category 2 and category 3 - eggs from caged chickens
Signatures : 631
Doublons : 18

Pétition publique 1993 - Inscrire Résolution 2361 (2021) du Conseil de l'Europe - Vaccins contre la covid-19 : considérations éthiques, juridiques et pratiques, dans la Constitution du Grand-Duché de Luxembourg.
Signatures : 1820
Doublons : 177

Pétition publique 1994 - Contre l'obligation de porter un gilet de sécurité réglementaire pour tout piéton en dehors des agglomérations pendant la nuit ou en cas de mauvaise visibilité. / Abolition de l'infraction 170-07 du Code de la route (modification par les règlements grand-ducaux nos 33 et 34 du 27 mars 2008). / Gegen die Warnwestenpflicht für alle Fußgänger außerhalb der Ortschaften nachts und bei schlechter Sicht.
Signatures : 38
Doublons : 1

Pétition publique 1997 - Accroître le taux d'attraction des talents non francophones et l'intégration mondiale : faire de l'anglais une langue officielle du Grand-Duché de Luxembourg
Signatures : 718
Doublons : 8

Pétition publique 2000 - Pétition contre la crise du logement
Signatures : 445
Doublons : 15

Pétition publique 2003 - Facturation intégrale des frais d'hospitalisation/médecins pour patients COVID-19 volontairement non vaccinés

Signatures : 219
Doublons : 4

Pétition publique 2006 - Trajet Lille - Luxembourg plus rapide
Signatures : 50
Doublons : 0

Pétition publique 2008 - Exonération d'impôts lors de la vente d'un bien immobilier hérité à une personne y déclarant sa résidence principale
Signatures : 146
Doublons : 11

Pétition publique 2009 - Mise à disposition obligatoire d'une carafe d'eau de robinet dans les restaurants et bars à moitié prix d'une bouteille d'eau commerciale
Signatures : 795
Doublons : 10

Pétition publique 2013 - Pétition pour la vaccination obligatoire COVID19 de la population
Signatures : 986
Doublons : 43

Pétition publique 2015 - Waldsterben aufhalten durch konkrete Maßnahmen
Signatures : 212
Doublons : 8

Pétition publique 2016 - Compte de paiement de base pour entrepreneurs (personne physique ou morale)
Signatures : 31
Doublons : 1

Pétition publique 2018 - Abolition des frais d'agences immobilières pour les locataires
Signatures : 814
Doublons : 15

Pétition publique 2019 - Lutter contre l'appauvrissement des familles de la classe moyenne par des mesures d'équité et de justice fiscale
Signatures : 153
Doublons : 7

Pétition publique 2021 - Abolition ou changement du droit d'une ex-femme à une part de la pension de l'ex-mari lors du décès de celui-ci
Signatures : 151
Doublons : 7

Pétition publique 2024 - Petition zur Gründung eines unabhängigen CoVid Beobachtungs-, Kontroll- und Untersuchungsausschusses, bestehend aus im Vorfeld transparent zur Wahl gestellten und später öffentlich gewählten Personen aus der Zivilgesellschaft.
Signatures : 226
Doublons : 7

Pétition publique 2025 - Petition für eine öffentliche Debatte über eine Legalisierung von rekreativem Cannabis in Luxemburg, gefolgt von einem Referendum zur Legalisierung von rekreativen Cannabis in Luxemburg.

Signatures : 365
Doublons : 9

Pétition publique 2026 - Fermeture de la 3ème voie sur l'Autoroute A3 au niveau de l'aire de Berchem
Signatures : 90
Doublons : 1

Pétition publique 2027 - Développer le réseau des transports en commun dans le canton de Remich.
Signatures : 76
Doublons : 5

Pétition publique 2032 - Finanzielle Zulage für Menschen die die Mindestinvalidenrente in Luxemburg bekommen, die momentan 1600EUR Netto beträgt
Signatures : 170
Doublons : 7

Pétition publique 2034 - Rennstrecke / Piste Circuit
Signatures : 1357
Doublons : 23

Pétition publique 2035 - Fir ee Referendum iwwert déi nei Verfassung online kënnen ze froen
Signatures : 1711
Doublons : 87

Pétition publique 2036 - GRATIS oder zumindest 3 Stunden frei parken dürfen in den Parkhäusern der Krankenhäuser
Signatures : 760
Doublons : 20

Pétition publique 2037 - Upassen vun der Vitess-Toleranz bei de Radaren. Erhéijen vu verschiddenen AT'en bei der Vitesse, an aner Verstéiss.
Signatures : 288
Doublons : 7

Pétition publique 2041 - Pour l'extension du pass sanitaire au-delà de 6 mois aux personnes guéries de la COVID-19
Signatures : 441
Doublons : 14

Pétition publique 2046 - Wasserstoff anstelle von Batterien als Kraftstoff der Zukunft !
Signatures : 446
Doublons : 16

Pétition publique 2048 - QR Code och fir COVID Geheelten déi noweislech Antikierper am Blutt hunn
Signatures : 2390
Doublons : 241

Pétition publique 2059 - Petition gegen das Ansteigen der Benzinpreise
Signatures : 1779
Doublons : 61

Pétition publique 2060 - Casque obligatoire pour les cyclistes qui roulent dans la rue
Signatures : 175
Doublons : 6

Pétition publique 2063 - Krankenhaus und Arztkosten für Geimpfte bei Nebenwirkungen
Signatures : 193
Doublons : 9

DEMANDES DE RECLASSEMENT EN PETITIONS ORDINAIRES

Les décisions de reclassement relatives aux demandes sous rubrique auront lieu lors de la réunion du 14 décembre 2021 de la Commission des Pétitions.

Pétition publique 1856 - Demande d'une loi pour une convention collective unique pour le secteur commerce (*46 signatures*)

Pétition publique 1892 - Pétition pour des forfaits au mètre carré des prix de logements pour assurer un accès au logement abordable pour toute la population (*320 signatures*)
Pétition publique 1904 - Introduction d'une obligation vaccinale SARS-CoV-2 (*429 signatures*)

Pétition publique 1913 - Streng Iwwerwaachung op Autosolismus zu Lëtzebuerg (*17 signatures*)

Pétition publique 1918 - Ouvrir le refuge pour sans-abri de la rue de Neudorf toute l'année / Obdachlosenunterkunft in der Rue de Neudorf ganzjährig öffnen (*439 signatures*)

Pétition publique 1940 - Obligation pour les commerces/magasins/épicerie de disposer de WC accessibles à leurs clients (*94 signatures*)

CLÔTURES

Les décisions au sujet des clôtures des pétitions visées sous rubrique seront prises lors de la réunion du 14 décembre 2021 de la Commission des Pétitions.

Les auteurs des pétitions suivantes n'ont pas réservé de suite à la requête de la Commission de reformuler leur texte

Demande de pétition publique 2022 - Retail après 20h : une nécessité pour une vie décente

Demande de pétition publique 2023 - Petition für eine demokratische und öffentliche Debatte zur aktuellen Verfassungsreform mit allen Beteiligten aus der Zivilgesellschaft, über den Inhalt der verbesserten Passagen und dem Warum zu den verbesserten Passagen, gefolgt von einem Referendum/Volksabstimmung zu den besagten neuen Verfassungs Passagen.

Demande de pétition publique 2042 - Steiervignette fir Pendler

Demande de pétition publique 2055 - Psychologen sollten einen psychologischen Test durchführen um sicher zu gehen, dass sie mit Menschen arbeiten dürfen.

Les auteurs des pétitions suivantes n'ont pas réagi à la prise de position

gouvernementale

Pétition 1481 - Pour le droit de vote des étrangers résidents en provenance de l'Union Européenne

Pétition 1630 - Umstellung von Kleingeräten mit Verbrennungsmotoren zur Garten-, Wald- und Wegepflege auf Elektrobetrieb / Conversion des petits appareils à moteur à combustion pour l'entretien des jardins, des forêts et des chemins au fonctionnement électrique

Pétition 1755 - Lëtzebuenger Sprooch MUSS erëm virrangeg behandelt ginn. Lëtzebuenger Sprooch am Geschriwwenen a Geschwaten als Haaptsprooch unerkennen.

Pétition 1789 - Aufnahme des DAB+ Regelbetriebs

Pétition 1797 - Petition zu den Veränderungen auf der N7

Pétition 1810 - Obtention d'un laissez-passer pour visiter ou accompagner une personne en milieu hospitalier ou autres structures de soins par un membre de la famille ou de l'entourage proche en bénéficiant d'un test rapide existant et des moyens nécessaires et adéquats par ce temps pandémique du COVID-19 et de ses variants

Pétition 1826 - Demande de modifier la position du Gouvernement concernant la situation des frontières ouvertes du Luxembourg pendant la pandémie du COVID-19.

Pétition 1827 - Demande pour la distribution au Luxembourg du vaccin Sputnik V (Vaccin contre le COVID-19).

Pétition 1831 - Expulsion des Associations ONG en complicité avec les passeurs de migrants au Mer Méditerranée - Migration Clandestine

Pétition 1838 - Installation des drapeaux du Luxembourg et décoration des maisons avec les couleurs nationales pour la Fête Nationale.

Pétition 1863 - Pour une parfaite connaissance des procédures mises en oeuvre en cas d'incident dans la centrale nucléaire de Catenom.

Pétition 1872 - Verbot von Rauchen von Zigaretten auf dem Balkon/Fenster in einem Mehrfamilienhaussen

Pétition 1887 - Pétition pour la révision du congé de maternité en cas d'accouchement prématuré

Pétition 1888 - Bourse étudiants

Pétition 1891 - Reconnaissance de la Fibromyalgie par nos services de santé ainsi que par la société

Pétition 1912 - Pétitioun fir een onverwiesselbaren an eenzegaartegen Fändel

Pétition 1927 - Interdire aux sociétés d'utiliser la place publique comme parking pour leur camions, camionnettes hors service.

4. Divers

1) Pétition publique 1751 - Fir e strikt Verbuert vu Sedéierung (Rouegstellung, fréiert Ugurten) a méi e mënschleche Gesondheetssystem fir vulnerabel Persounen an den Institutiounen zu Lëtzebuerg - Pour une interdiction stricte de sédation (immobilisation, autrefois fixation) et un système de santé plus humain pour les personnes vulnérables dans les institutions au Luxembourg - Für ein striktes Verbot von Sedierung (Ruhigstellung, früheres Angurten) und ein menschlicheres Gesundheitssystem für schutzbedürftige Personen in den Institutionen in Luxemburg

Réaction du 3 novembre 2021 de la part de l'auteure de la pétition 1751, suite à la lettre du 22 septembre 2021 lui accordant un délai de 2 mois pour réagir à la prise de position émise le 4 août 2021 par Madame la Ministre de la Santé

Madame la Présidente souligne l'importance d'agir en faveur de la pétitionnaire. L'oratrice constate que Madame la Ministre de la Santé a pris position par rapport à la situation de la sédation de personnes dans le système de santé et de soins, alors que Madame la Ministre de la Famille n'y a pas répondu. L'oratrice estime que l'information est un moyen important pour vaincre l'angoisse. Madame la Présidente suggère de convoquer les deux ministres concernées dans une réunion de la Commission des Pétitions, en présence ou non de Madame la pétitionnaire. L'oratrice demande à ce sujet une décision de principe de la part des membres de la commission.

Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo connaît le cas d'espèce. Il était en contact avec la pétitionnaire qui lui a soumis son problème. L'orateur constate que la personne souffre extrêmement des faits qu'elle a vécus, au point d'en devenir elle-même malade. Monsieur le Député signale qu'il est extrêmement difficile de vérifier ce qui est arrivé à la pétitionnaire. Il constate qu'elle a déjà présenté son dossier au Médiateur en matière de Santé et à bien d'autres endroits encore. Monsieur le Député suggère de réfléchir sur les possibilités de se mettre à l'écoute de la pétitionnaire. L'orateur n'est pas certain qu'une rencontre entre la pétitionnaire et les deux ministres concernées soit fructueuse dans la mesure où la pétitionnaire attend des réponses, mais qui sont difficiles à lui donner. Par ailleurs Monsieur le Député n'est pas opposé à la suggestion faite par Madame la Présidente.

Madame la Présidente ne veut pas créer un précédent, mais elle souligne encore une fois l'importance de se mettre à l'écoute de Madame la pétitionnaire. L'oratrice pense qu'il soit également important que les ministres concernées aient un échange avec la pétitionnaire.

Monsieur le Député Marc Hansen souligne que le sujet traité par la pétition 1751 devient de plus en plus important car un nombre croissant de gens en sont concernés. Monsieur le Député souligne qu'il convient de se mettre à l'écoute de la pétitionnaire. Il faudrait à cette fin analyser si d'autres commissions parlementaires sont concernées par la problématique. L'orateur suggère d'envisager une réunion jointe avec ces commissions à la suite de l'audition de Madame la pétitionnaire.

Madame la Présidente salue les réflexions et le positionnement des orateurs précédents et elle salue tout particulièrement la suggestion d'organiser une réunion jointe de différentes commissions parlementaires pour se pencher sur la problématique.

Il est décidé de convoquer les deux ministres et d'organiser le cas échéant une réunion jointe, sans pour autant se fixer un agenda trop serré.

*

Concernant les points 2) à 5) de la rubrique « divers », la commission décide de communiquer aux membres du gouvernement concernés les réponses de Monsieur le pétitionnaire et de clôturer ensuite les pétitions publiques afférentes, à savoir les pétitions publiques 1826, 1827, 1831 et 1838.

2) Pétition publique 1826 - Demande de modifier la position du Gouvernement concernant la situation des frontières ouvertes du Luxembourg pendant la pandémie du COVID-19.

Réaction du 12 novembre 2021 de la part de l'auteur de la pétition 1826, suite à la lettre du 22 septembre 2021 lui accordant un délai de 2 mois pour réagir à la prise de position commune émise le 2 août 2021 par Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État et Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes

3) Pétition publique 1827 - Demande pour la distribution au Luxembourg du vaccin Sputnik V (Vaccin contre le COVID-19).

Réaction du 12 novembre 2021 de la part de l'auteur de la pétition 1827, suite à la lettre du 22 septembre 2021 lui accordant un délai de 2 mois pour réagir à la prise de position émise le 9 septembre 2021 par Madame la Ministre de la Santé

4) Pétition publique 1831 - Expulsion des Associations ONG en complicité avec les passeurs de migrants au Mer Méditerranée - Migration Clandestine

Réaction du 12 novembre 2021 de la part de l'auteur de la pétition 1831, suite à la lettre du 22 septembre 2021 lui accordant un délai de 2 mois pour réagir à la prise de position émise le 25 août 2021 par Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes

5) Pétition publique 1838 - Installation des drapeaux du Luxembourg et décoration des maisons avec les couleurs nationales pour la Fête Nationale.

Réaction du 12 novembre 2021 de la part de l'auteur de la pétition 1838, suite à la lettre du 22 septembre 2021 lui accordant un délai de 2 mois pour réagir à la prise de position émise le 1^{er} septembre 2021 par Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État

*

Madame la Présidente rappelle qu'une réunion jointe rassemblant quatre commissions parlementaires ainsi que quatre membres du gouvernement (représentant les domaines éducation, égalité, santé et travail) devait avoir lieu dans la suite du débat public du 6 octobre 2021 relatif à la pétition 1865 - *LU: 2 Deeg Aarbechtsdispens pro Mount fir Fraen déi hier Deeg kréien. FR: 2 jours de dispense de travail par mois pour les femmes qui ont leurs menstruations*. Pour respecter ainsi les conclusions dudit débat, et pour avancer le plus facilement et rapidement possible, Madame la Présidente suggère que la Commission des Pétitions demande par lettre aux quatre ministres concernés de lui proposer une date commune pour la tenue d'une telle réunion. Il sera proposé aux membres du gouvernement de tenir cette réunion dans le cadre d'une visioconférence. Les membres de la commission sont d'accord pour procéder de la sorte.

*

La prochaine réunion de la Commission des Pétitions aura lieu le mardi, 14 décembre 2021 à 8 heures. Cette date et cette heure avancées permettront aux députés d'être disponibles pour les travaux relatifs au budget 2022 et à la nouvelle loi anti-Covid-19.

*

La première réunion après le Nouvel An aura lieu le 5 janvier 2022 à 10 :30 heures

Luxembourg, le 08 décembre 2021

Procès-verbal approuvé et certifié exact